# Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)

**Sujet:** Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

**Nom:** François Charbonneau

**Date:** 2025-11-17

Bonjour,

Je me permets d'ajouter quelques commentaires qui seraient du style ''observation'', commentaires dont je n'ai pas trop exprimé dans le passé, à date.

1- La voie ferrée qui passe actuellement à Frontenac:

Si on n'y pense comme il le faut, cela fait depuis au moins 125 ans que la voie ferrée ''actuelle'' passe à travers la région de Frontenac, et les habitants de Frontenac ne s'en sont jamais plaint. Ils sont habitués à vivre avec cette voie ferrée actuelle et cela fait partie de leur quotidien. Alors pourquoi cela créerait un malaise (ou problème) si la voie ferrée passerait ailleurs à Frontenac? Je pense personnellement que les quelques opposants de Frontenac ont peur du changement ou encore ils ont la pensée du ''pas dans ma cour''. Et c'est la raison pour laquelle ces citoyens vont trouver toutes sortes de raisons pour pouvoir résister au changement : cela va détruire les endroits humides, cela va faire disparaître les puits d'eau potable, ou cela va faire du dommage à l'environnement ou cela va même polluer le fleuve en y ajoutant de l'eau.

Il faut être bien sympathique avec ces gens de Frontenac, mais on a ici une opportunité de faire avancer le progrès, et évidemment on a toutes les études et réponses sur les possibles problèmes cités au paragraphe précédent. La résistance au changement est une réaction normale pour une partie de la population, mais ces gens qui vont être expropriés seront (je l'espère) convenablement compensés pour cette relocalisation.

2- Référendum de Frontenac contre ce projet de la voie de contournement:

Encore une fois, si on regarde les résultats de ce référendum, on nous donne un résultat de 92% qui a voté contre le projet, mais il n'y a eu que 50% de la population qui a voté. Ce qui ferait que le résultat net de la population contre ce projet de voie de

contournement ne serait que de 50% x .92 = 46% (ce qui donnerait le réel pourcentage de la population qui serait contre ce projet). Évidemment on parle ici que si on avait cogné à la porte de chacun des habitants et qu'on aurait forcé à nous remettre une réponse, et bien il n'y aurait pas eu plus que 46% de la population contre ce projet. De plus, ce n'est pas par un vote qu'on réussit à corriger une situation de danger dans une ville. C'est bien plate à dire, mais l'opinion des gens ne sera jamais une solution véritable pour vraiment améliorer la sécurité de la population dans une ville.

3- Pourquoi le statu-quo n'est pas une solution viable:

Je prends le pari que jamais personne ne réussira à convaincre la compagnie ferroviaire CPKC de ne plus jamais transporter de matière dangereuse: pétrole, acide, gaz propane, etc... par la voie ferrée actuelle. Donc cela prend une voie de contournement, on a pas le choix!

4- Comparaison avec l'accident aux éboulements en 1997:

L'accident d'autocar des Éboulements de 1997 est un accident de la route survenu le 13 octobre 1997 dans la municipalité des Éboulements au Québec, Canada où un autocar a fait une embardée près du fleuve sur une des pentes routières les plus dangereuses au Québec, suite à une pente très raide et une courbe serrée. Avec 44 morts, il s'agit de l'accident routier le plus meurtrier de l'histoire du Canada. Pour éviter qu'il se produise un autre accident tragique, cela pourrait avoir aussi été causé par une embardée de camion qui par exemple aurait manqué de freins. Cela n'a pris qu'un an pour que le Premier ministre du Canada de l'époque (Lucien Bouchard) prenne la décision de construire une route de contournement pour éviter de futurs accidents. Tout manque de frein de véhicules routiers apportait un gros danger à chaque fois. ON POURRAIT DONC DIRE QUE CELA DEVENAIT UNE ÉVIDENCE DE CONSTRUIRE UNE ROUTE DE DÉVIATION OU DE CONTOURNEMENT pour régler le problème, et le travail a été terminé à l'intérieur de seulement que 2 ans.

Merci de m'avoir permis d'ajouter des commentaires à propos du projet de la voie de contournement de Lac-Mégantic.

François Charbonneau, ingénieur à la retraite